

SEANCE du 13 septembre 2016

Convocation le 06.09.2016

L'an deux mil seize, le treize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe LEGLANTIER, Maire.

Etaient présents : Virginie BILLARD-GARNICHAT, Pascal BALLOIR, Jean-Michel CODRON, Muguette ARVOIS, Gilles LHOMME, Madeleine LAURIER, André DENEVERS formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Alexandre LINTZ

Absents excusés : Vincent LEGLANTIER, François FERAT,

Absent ayant donné procuration : François FERAT a donné procuration à Gilles LHOMME

Secrétaire de Séance : Pascal BALLOIR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE la signature des avenants correspondant aux travaux dans le logement, à savoir :

- Avenant n° 1 Lot 10 « Peinture » pour + 4.735,57 € HT (Nettoyage et peinture façade arrière)
- Avenants n° 2 et 3 Lot 5 « Menuiseries intérieures » pour un total de - 2.433,32 € HT (après calcul des plus et des moins au niveau du logement)

DECIDE d'adhérer à la « Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial » et de verser une cotisation annuelle de 0,50 euros par habitant, afin que cette association puisse poursuivre ses activités de valorisation du patrimoine et de gestion de l'inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial. Autorise les virements de crédits nécessaires au budget de l'année 2016.

DECIDE de vendre un lot de bois façonné (4 stères) à un administré, pour un montant de 80 euros.

DECIDE de verser une subvention de 150 € à l'Harmonie Municipale de Sézanne pour la prestation musicale du 14 juillet 2016 à Saudoy. Autorise les virements de crédits nécessaires au budget de l'année 2016.

DECIDE la mise en œuvre du protocole de participation citoyenne sur la commune de Saudoy. Deux conseillers municipaux se sont portés volontaires en tant que résidents référents. Une campagne d'information sera largement diffusée auprès de la population.

APPROUVE le rapport de gestion du Conseil d'Administration de la SPL-Xdemat et notamment la proposition d'augmentation du capital social de la société.

AUTORISE deux entreprises, (Global Wind Power France et GE Wind) à réaliser une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Saudoy.

Jean-Christophe LEGLANTIER et Jean-Michel CODRON n'ont pas pris part à la présente délibération car potentiellement concernés en qualité de propriétaires fonciers sur le secteur d'implantation concerné.

Compte tenu des contraintes techniques, DECIDE de modifier le dispositif d'assainissement non collectif de la mairie. Le coût de la participation financière à la charge de la commune est donc ramené à la somme de 7.744,05 €. Autorise les virements de crédits nécessaires au budget de l'année 2016.

AUTORISE l'achat d'une débroussailleuse à disque pour la réalisation des travaux forestiers et autorise les virements de crédits nécessaires au budget de l'année 2016.

Questions diverses :

Mise en place du nouveau régime indemnitaire pour les agents de la fonction publique territoriale. Un protocole de mise en œuvre est soumis à l'avis du Comité Technique auprès du Centre de Gestion. Le conseil municipal devra se prononcer après leur avis.

Décision de remplacement du revêtement de sol au 1^{er} étage de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Fait à Saudoy, le 15 septembre 2016

Le Maire,

M. Jean-Christophe LEGLANTIER

